



# Alliance canadienne d'énergie renouvelable

*Pour une transition vers l'énergie renouvelable*

## L'efficacité énergétique – La pierre angulaire de l'énergie durable de l'avenir

**Il est impératif d'utiliser l'énergie le plus efficacement possible si nous voulons satisfaire aux futurs besoins énergétiques et entreprendre une transition globale vers les sources d'énergie renouvelable. Si nous n'effectuons aucun changement majeur au niveau de nos habitudes énergétiques (économie d'énergie) et de nos équipements et mesures énergétiques (efficacité énergétique), il est impossible de concevoir une production et une consommation énergétiques moins néfastes pour l'environnement. Ceci est d'autant plus vrai pour le Canada, puisque son taux de consommation énergétique par habitant compte parmi les plus élevés au monde.**

Heureusement, l'efficacité énergétique et l'économie d'énergie comptent parmi les moyens les moins dispendieux pour répondre aux besoins énergétiques. De plus, ces moyens procurent d'autres avantages au niveau environnemental, économique et social, notamment une facture d'électricité plus économique et une diminution de l'impact environnemental qui découle de la réduction des émissions de GES, de contaminants dans l'air, l'eau et le sol, normalement associés à la production et à la consommation énergétique. Les avantages ne s'arrêtent pas là - on prévoit des effets bénéfiques sur le développement économique local, la création d'emplois, la fiabilité du réseau, la diminution de la volatilité des prix et une sécurité d'approvisionnement accrue.

Bien qu'il soit dans l'intérêt du consommateur et du public en général de faire des choix plus efficaces en termes d'énergie, plusieurs raisons peuvent expliquer pourquoi les consommateurs et les fournisseurs d'électricité n'optent pas toujours pour des technologies et des pratiques efficaces. Il arrive souvent que les consommateurs ne possèdent pas l'information nécessaire afin de faire des choix éclairés; de plus, l'équipement, les services et le financement dont ils auraient besoin sont souvent déficients. Il incombe donc aux gouvernements de mettre sur pied des programmes et des politiques qui encourageront les investissements en efficacité énergétique et en économie d'énergie, ce qui aura pour effet de transformer les marchés de manière à promouvoir davantage les produits et les pratiques énergétiquement satisfaisants.

Le Canada connaît d'assez bons résultats en efficacité énergétique, mais il possède un potentiel énorme qu'il doit exploiter dans la prochaine décennie. L'efficacité énergétique et l'économie d'énergie doivent former la base de la future politique énergétique, puisque leurs avantages sont multiples.

Le Canada a besoin d'un plan stratégique national en matière d'efficacité énergétique, conjugué à un plan d'action qu'il doit élaborer de concert avec les provinces – en tenant compte des meilleures pratiques ayant fait leurs preuves, ailleurs dans le monde, et en construisant une industrie solide en matière d'efficacité énergétique, qui sera en mesure de livrer des produits et des services à des prix concurrentiels, à tous les consommateurs et commerçants canadiens. Les municipalités, les ONG, les fournisseurs d'énergie, les Premières nations, les organismes et les partenariats internationaux ont également un rôle important à jouer.

### Recommandations pour une stratégie provinciale

- 1 **Établir un objectif clair**, de sorte que toute nouvelle demande énergétique, au cours des vingt prochaines années, soit comblée par des mesures satisfaisant aux normes d'économie d'énergie et d'efficacité énergétique. Établir des cibles d'efficacité énergétique, pour chaque secteur d'activité, ainsi que des étapes clés, à l'intention des industries et des fournisseurs d'énergie. Rendre ces étapes contraignantes, en élaborant des normes pour le portefeuille de l'efficacité énergétique, accompagnées de programmes de permis échangeables.
- 2 Traiter **l'efficacité énergétique comme si elle était une ressource** et lui donner la primauté sur toutes autres sources d'énergies. Toutes les sources d'énergies devraient être évaluées en fonction de leurs coûts environnementaux, sociaux et économiques.
- 3 **Mandater un organisme indépendant et permanent** qui coordonnera et exécutera les programmes d'économie d'énergie et d'efficacité énergétique.

► 2006

- 4 Prévoir **des sources de financement permanent**, dans le but de revoir les normes d'efficacité énergétique qui prévalent dans le code du bâtiment et au niveau des équipements.
  - 5 Offrir une **mesure incitative permettant le partage des gains** issus d'une meilleure gestion axée sur la demande, mesure destinée aux fournisseurs d'électricité, et coordonner ces programmes.
  - 6 Établir un **système régulier de révision** des normes d'efficacité énergétique concernant les codes du bâtiment, et des niveaux de rendement de base en matière d'efficacité énergétique, au niveau de l'équipement.
  - 7 Fournir une **programmation complète, en matière d'efficacité énergétique**, qui couvre tous les secteurs d'activité et toutes les régions de la province. Les programmes visant la transition du marché devraient cibler toutes les étapes de la chaîne de production – manufacturiers/constructeurs, fournisseurs, entrepreneurs, utilisateurs/consommateurs.
  - 8 Offrir des **incitatifs fiscaux ciblés** afin d'accélérer le processus de transition du marché et d'accroître les niveaux d'efficacité énergétique des codes du bâtiment et des normes, et ce, en fournissant un soutien financier aux fournisseurs, aux utilisateurs ou aux entrepreneurs, selon le cas.
  - 9 Mettre en place une **infrastructure permettant la distribution de produits et services**. Pour ce faire, il faut former les directeurs de programmes de gestion axée sur la demande, les entrepreneurs, les formateurs itinérants et les techniciens d'immeuble.
  - 10 S'associer aux **municipalités et aux Premières nations**, afin d'élaborer des programmes d'efficacité énergétique et des plans énergétiques communautaires.
- 3 Utiliser la **Loi sur l'efficacité énergétique** afin d'augmenter les niveaux de rendement de base des équipements, en matière d'efficacité énergétique, en visant les normes les plus élevées d'Amérique du Nord, et ce, en collaboration avec les provinces.
  - 4 Élaborer une **législation habilitante et un support protocolaire**, afin d'encadrer les programmes d'étiquetage et de comparaison énergétique entre les produits.
  - 5 Promouvoir et appuyer l'usage de mesures qui donnent une **valeur à l'étiquetage sur l'efficacité énergétique**, de manière à ce que les étiquettes reflètent les avantages environnementaux et sociaux engendrés par cette efficacité. Ces mesures devraient comprendre des permis d'efficacité énergétique échangeables, des concessions hypothécaires vertes, un traitement fiscal préférentiel et des incitatifs ciblés.
  - 6 S'assurer que la **transition du marché** soit l'objectif premier du programme fédéral sur l'efficacité énergétique. Il doit travailler avec les autres parties concernées, afin de transformer les marchés de la construction et de la rénovation, les appareils électroménagers, électroniques et d'éclairage, ainsi que l'équipement et les procédés industriels.
  - 7 Offrir un soutien à la **formation des directeurs de programmes de gestion axée sur la demande**, des entrepreneurs, des formateurs itinérants et des techniciens d'immeuble.
  - 8 Démontrer un **leadership et offrir un appui à la transformation du marché**, en étendant l'Initiative des bâtiments fédéraux, où toutes les infrastructures fédérales sont construites, louées, rénovées, équipées et opérées selon les niveaux les plus élevés d'efficacité, et ce, en tenant compte du coût du cycle de vie.
  - 9 Établir un **fonds national d'efficacité énergétique**, en collaboration avec le secteur financier, les investisseurs du secteur privé et les municipalités. Réduire les incitatifs financiers et les crédits d'impôts qui encouragent l'exploitation des combustibles fossiles et du nucléaire, et **détourner cet argent vers l'efficacité énergétique** (et les énergies renouvelables).
  - 10 Mettre en place des programmes spéciaux visant à réduire la « pauvreté énergétique » et accroître les normes de qualité des bâtiments, programmes destinés aux communautés des Premières nations et aux familles à faible revenu.

#### Recommandations pour des politiques et une aide financière fédérales efficaces

- 1 Élaborer et mettre en œuvre une **stratégie nationale en matière d'efficacité énergétique**, ainsi qu'un **plan d'action** comprenant des cibles et des échéanciers précis, fondés sur les meilleures pratiques existantes, et prévoyant une participation aux initiatives internationales en matière d'efficacité énergétique.
- 2 Établir un **cycle permanent de révision** du code énergétique national du bâtiment, et des normes d'efficacité énergétique concernant les véhicules, et ce, de concert avec les provinces.

Pour consulter une version plus détaillée de cette politique de base, ou pour de plus amples renseignements sur l'Alliance canadienne pour les énergies renouvelables (CanREA), prière de visiter le site Web ([www.canrea.ca](http://www.canrea.ca)) ou de communiquer avec les personnes suivantes :

Nikki Skuce: One Sky  
nikki@onesky.ca

Roger Peters: Institut Pembina  
rogerp@pembina.org

Julie Green, Pollution Probe  
jgreen@pollutionprobe.org

Jose Etcheverry: David Suzuki Foundation  
jetcheverry@davidsuzuki.org

Melinda Zytaruk: Ontario Sustainable Energy Association  
melinda@ontario-sea.org

Ce projet a été réalisé grâce à des fonds provenant de la Fondation Oak et du Centre de recherche pour le développement international.